Ville de MAGALAS

Lettre d'informations municipales n°6

AOÛT 2021

LE MOT DU MAIRE

CHERES MAGALASSIENNES, CHERS MAGALASSIENS,

L'équipe municipale en place a, depuis le début juillet, apporté une attention particulière aux 24 bassins de rétention de notre village.

En effet, aidés par la Communauté de Communes, nous avons réalisé le nettoyage préventif avant les pluies, de tous les bassins, ceci afin d'éviter les nuisances et rehausser votre cadre de vie.

Depuis le début du mandat, tout a été mis en oeuvre pour que les espaces soient régulièrement désherbés et bien entretenus dans le centre du village et tous les lotissements.

Un des points sensibles et urgents :

- ***Le Bassin de rétention situé entre les lotissements « Les Micocouliers» et « La Lande de Rouquette » au carrefour du Chemin de la Montagne a été restauré et les travaux nécessaires pour réguler et apprivoiser les eaux pluviales ont été réalisés.***

Lors des épisodes cévenols, les habitations situées Chemin de la Montagne et Lande de Rouquette étaient régulièrement sinistrées jusqu'alors.

Lors de la dernière pluie, nous avons constaté que les eaux se déversent enfin dans ce bassin ; nous espérons avoir supprimé ce point noir, qui jusqu'à présent n'avait jamais été réglé.

Vos nombreux encouragements, nous accompagnent, Merci !

La commission communication (Pascal Tramparulo, Patricia Simo-Cazenave) et le service administratif vous annoncent la mise en ligne du nouveau site internet de la commune : retrouvez toutes les informations du village sur www.ville-magalas.fr. Il vous sera possible de réserver et payer la cantine en ligne, réserver les salles communales directement sur le site qui sera également doté d'un annuaire des commerçants et artisans du village. (Si vous ne figurez pas sur cet annuaire, merci de vous faire connaître en Mairie).
Le portail enfance sera opérationnel prochainement ; nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Cordialement,

Votre Maire, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE

Les principaux travaux réalisés dans le village et notamment la remise en état des bassins de rétention

Voici quelques photos d'une partie des 24 bassins de rétention, tous nettoyés, situés sur le village.

Les Terrasses de Montfo

Le lotissement «Les Muriers»

Le lotissement «La Colline Fleurie II»

Rue des Terrasses de Riels

Les Terrasses de Montfo

Le lotissement «La Colline Fleurie »

Travaux de maîtrise des eaux pluviales

Dans le lotissement «Les Micocouliers»

Au chemin de la Montagne, mise en service du bassin de rétention et détournement des eaux pluviales sur celui-ci

Les animations dans le village

La reprise des festivités a ravi les Magalassiens qui ont répondu présents aux différentes manifestations proposées par la municipalité.

Le marché du terroir

Le 13 juillet

Les mardis musicaux

Avis à la population

Les fortes chaleurs actuelles provoquent d'importantes consommations d'eau de jour comme de nuit sur le réservoir de Magalas.
Par arrêté préfectoral du 27 juillet 2021, le Préfet de l'Hérault a décidé de prendre de nouvelles mesures (niveau d'alerte renforcée) :

- **Le remplissage des piscines privées est interdit.**
- **Le lavage des véhicules publics ou privés en dehors des stations professionnelles est interdit.**
- **L'arrosage des pelouses et des espaces verts publics et privés ainsi que les jardins d'agrément est interdit.**
- **L'arrosage des jardins potagers est autorisé entre 20h et 8h.**

Merci de votre compréhension

Rentrée scolaire

Toutes les demandes des enseignants présentées par M. Deconchy, directeur de l'école élémentaire et Mme Spagnolo, directrice de l'école maternelle ont été satisfaites. Les employés communaux ont mis en conformité les bâtiments et le grand nettoyage des locaux a été effectué : tout est prêt pour recevoir nos enfants.

<u>Message des directeurs des écoles</u> : les consignes de rentrée ne sont pas encore déterminées ; elles dépendront des conditions sanitaires de la fin août. Les parents seront alors invités à consulter les panneaux d'affichage et leur boite mail afin de connaître les informations nécessaires concernant la rentrée scolaire.

Carte Pass' Asso

Votre enfant veut s'inscrire pour une activité sportive ou culturelle dans l'une des nombreuses associations magalassiennes ?
La carte Pass' Asso Magalas vous permet d'obtenir une aide de 15 € sur son inscription à une association.
Afin de retirer la carte de votre enfant, rendez-vous à la Mairie avec un justificatif de domicile afin de remplir un formulaire.
Le 4 septembre de 10h à 12h, sur la Promenade, venez découvrir les associations du village.

Bon «rentrée scolaire» pour les collégiens

Votre enfant est scolarisé au collège les Arbourys et habite sur la commune de MAGALAS.

La Commune de MAGALAS, souhaitant alléger les dépenses liées à l'achat de fournitures scolaires, met à votre disposition un bon de 10 € nominatif à retirer à l'accueil de la Mairie.

Renseignements : Mairie de Magalas 04 67 36 20 19 ou ville-magalas.fr